

Vogu' à Toul

1ère édition

1er mai 2017

Une randonnée nautique
Un cadre fantastique
Des embarcations éclectiques
À pagaies, à rames, exotiques



RENSEIGNEMENTS, INSCRIPTIONS CANOË-KAYAK
HTTP://ALTCK.ORG
06 73 02 04 48
Dragon Boat
ALTCK.FR TOUL



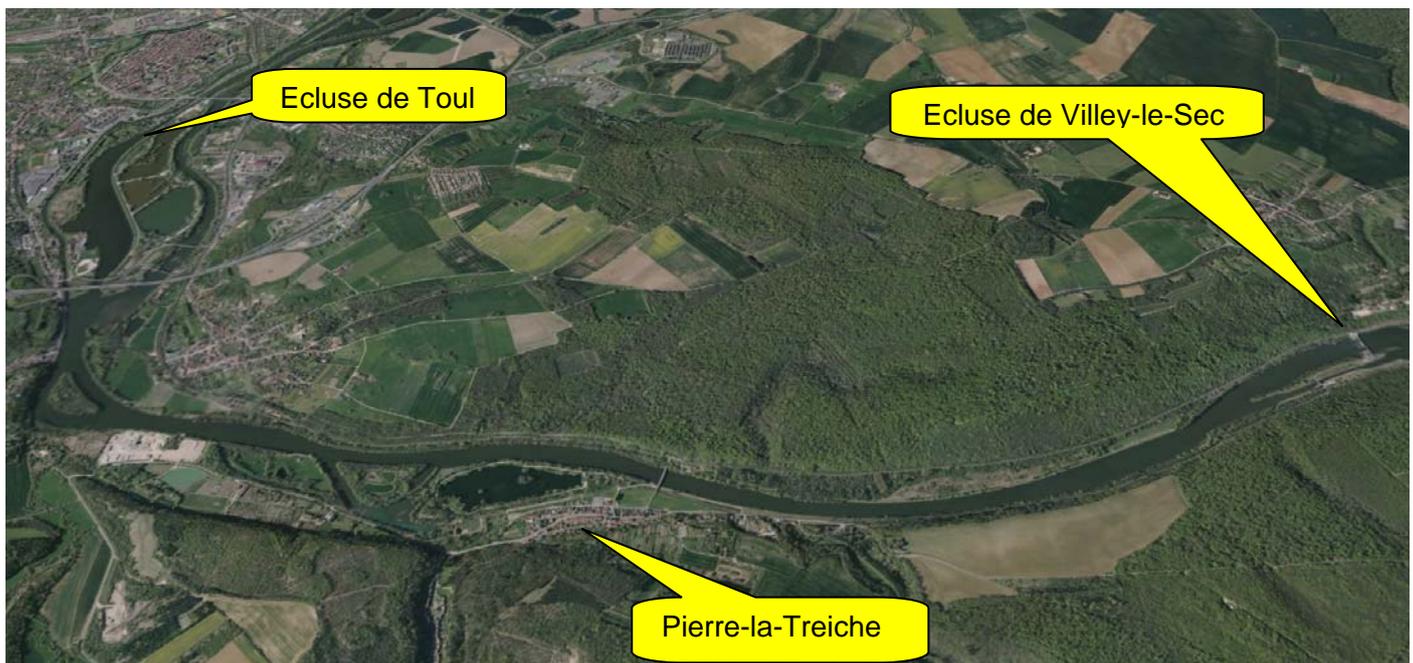


Présentation de la *Vogu'à Toul* - 01/05/2017

La Vogu'à TOUL est une randonnée éco responsable de 15 km ouverte à toutes les embarcations mues à la pagaie ou à la rame (canoës, kayaks, Dragon Boats, Stand Up Paddles, avirons avec barreur, ...) que l'ALTCK se propose de reconduire chaque année pour permettre à tous de découvrir une portion sauvage de la Moselle et le Toulois. Ce sera pour certains l'opportunité d'une « mise en bras » avant la Vogalonga de Venise.

Cette manifestation est inscrite au calendrier FFCK et se déroulera sur la Moselle, entre les écluses de Villey-le-Sec et de Toul. L'accueil des participants, la mise à l'eau des embarcations, le départ et l'arrivée se feront à Pierre-la-Treiche, rive gauche (fléchage dans le village). Le dossier d'inscription et le règlement de la manifestation sont disponibles sur www.altck.org. Ce n'est pas une compétition.

Le départ sera donné à 11h00. Un repas bio, sans gluten, de l'agriculture locale sera servi à tous les participants à l'issue de la ballade. Une remise de récompenses (prix spéciaux à la discrétion du jury !) aura lieu vers 15h00.



Le 1^{er} mai est un jour systématiquement chômé de navigation, nous ne serons donc pas gênés par la circulation de péniches.

Le 1^{er} mai est également la date d'ouverture de la pêche aux carnassiers. Cette activité se pratique principalement tôt le matin et en fin de journée. Il faudra veiller à ce que ces deux évènements se gênent le moins possible.

Festivité et convivialité seront les maîtres-mots de la journée !





Départ & arrivée de la *Vogu'à Toul* - 01/05/2017





Règlement de la *Vogu' à Toul* - 01/05/2017

Généralités

La Vogu' à TOUL est une randonnée de 15 km ouverte à toutes les embarcations mues à la pagaie ou à la rame (canoës, kayaks, Dragon Boats, Stand Up Paddles, avirons avec barreur, ...).

La participation à la Vogu' à TOUL implique l'acceptation expresse par chaque concurrent du présent règlement. En cas de non respect de celui ci, la responsabilité de l'ALTCK ne saurait être engagée. L'ALTCK se réserve le droit de modifier le présent règlement si nécessaire.

Par sa participation à la Vogu' à Toul, chaque concurrent autorise expressément l'organisation (ou ses ayants droit) à utiliser son nom, son image, sa voix dans le cadre de la communication de l'ALTCK.

Conditions de participation

Chaque participant doit être titulaire d'une licence FFCK ou FFA à jour. Dans le cas contraire, une licence FFCK à la journée sera délivrée (cf. fiche d'inscription).

Tout mineur de moins de 16 ans doit être accompagné et sous la responsabilité d'un adulte.

Tout participant s'engage à se soumettre aux règles spécifiques de la manifestation par le seul fait de son inscription. Il est tenu de respecter le code de la navigation et de suivre les indications de l'ALTCK lors du retrait des dossards.

L'organisation se réserve le pouvoir d'exclure un participant ou un bateau de l'épreuve en cas de risque.

Inscriptions & annulations

La date limite pour les inscriptions est le 23 avril 2017 par la Poste ou sur Internet. Elles ne seront prises en compte qu'à réception de leur paiement intégral. Après le 16 avril, les frais d'inscriptions seront majorés de 5€ par participant.

Une annulation de l'évènement par l'organisateur est possible si les conditions météorologiques ou fluviales ne permettent pas une sécurité satisfaisante. Dans ce cas les participants seront intégralement remboursés.





Environnement

Chaque participant s'engage à trier ses déchets pour les mettre dans les bacs de tri ou poubelles disposés sur le site.

Ne jetez rien dans la Moselle (les peaux de banane, d'orange... notamment, mettent des mois à se décomposer dans l'eau).

À propos de ne pas jeter n'importe quoi à l'eau, ne vous baignez pas !

Sécurité

Chaque participant s'engage à porter son dossard, une aide à la flottabilité aux normes CE en vigueur (possibilité de location sur place), adaptée à son poids ainsi que des chaussures fermées tout au long du parcours.

Les déguisements sont admis dans la mesure où ils ne mettent pas en cause la sécurité individuelle.

En cas de dessalage, les participants les plus proches devront porter assistance si nécessaire.

Déroulement

Les dossards seront à retirer impérativement le 1^{er} mai à la salle des fêtes de Pierre-la-Treiche à partir de 09h00 sur présentation de l'accusé de réception d'inscription (reçu par e-mail) ou de sa carte d'identité. Le port du dossard confirme l'appartenance à l'évènement.

Aucun dossard ne sera envoyé par la poste.

Départ

Le départ de la Vogu'à TOUL sera donné en amont du pont de Pierre-la-Treiche, à 11h00 pétante ! Dans la mesure du possible, les participants devront se positionner dans la zone de départ en fonction de leurs ambitions de performance afin de ne pas gêner des embarcations plus rapides. Nous rappelons que la courtoisie est de rigueur : il s'agit d'une balade et non une compétition...

Arrivée

L'arrivée est située au niveau du pont de Pierre-la-Treiche.

L'entraide est de rigueur pour la remise des embarcations sur les remorques.

La restitution des dossards à la salle des fêtes donnera accès à la restauration.

Remise des prix

Une remise de récompenses (prix spéciaux à la discrétion du jury !) aura lieu vers 15h00 au bord de l'eau.





Fiche d'inscription & tarifs de la *Vogu'à Toul*

01/05/2017

Rappels :

- **Clôture des inscriptions le 23/04/17 à minuit.**
- « La participation à la Vogu'à TOUL implique l'acceptation expresse par chaque concurrent du règlement de la manifestation »

Tarifs (repas compris)

Inscriptions avant le 17/04 :

- Equipier licencié (FFCK ou FFA) à jour de cotisation : 20€
- Equipier non licencié (prise de licence FFCK journée): 25€

Inscriptions entre le 17 et le 23/04 :

- Equipier licencié (FFCK ou FFA) à jour de cotisation : 25€
- Equipier non licencié : 30€

Buvette sur site

Il est possible de louer des kayaks biplaces (de type roto moulés et Old Town, avec gilets et pagaies), dans la limite du stock disponible, ainsi que des aides à la flottabilité seules.

Il est impératif de réserver à l'inscription au tarif de : 30€/embarcation (chèque caution 300€)
5€/gilet (chèque caution 50€)

Modalités

Le dossier de la Vogu'à TOUL est téléchargeable aux adresses suivantes :

- www.altck.org
- www.ffck.org/loisirs/randonnee/manifestations/

L'inscription se fait via le formulaire fourni, accompagné du paiement par chèque à l'ordre de l'ALTCK, à envoyer par courrier à : ALTCK - 10, rue pierre hardie - 54200 – TOUL

Hébergement & découverte du Toulois

Renseignements et réservations à la Maison du Tourisme : 03 83 64 90 60



